



Rapport de gestion
Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025

Table des matières

Aperçu des activités.....	3
Transactions importantes.....	5
Résultats d'exploitation et résultats financiers de l'Entreprise.....	7
États de la situation financière de l'Entreprise.....	10
Flux de trésorerie de l'Entreprise.....	10
Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise.....	12
Sommaire des résultats trimestriels.....	16
Situation de trésorerie et sources de financement.....	16
Obligations et engagements contractuels.....	18
Résultats d'exploitation et résultats financiers de Rockpoint Gas Storage Inc.	19
Données sur les actions en circulation de Rockpoint Storage Inc.....	21
Arrangements hors bilan.....	22
Transactions entre parties liées.....	22
Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché.....	22
Actifs et passifs liés à la gestion des risques.....	23
Estimations et méthodes comptables significatives et changements de méthodes comptables.....	24
Informations supplémentaires.....	29
Information prospective.....	29

Introduction et mode de présentation

Rockpoint Gas Storage Inc. (« Rockpoint » ou la « Société ») a été constituée le 28 juillet 2025 en vue de conclure un premier appel public à l'épargne visant les actions ordinaires de catégorie A (les « actions de catégorie A ») et d'acquérir une participation de 40 % dans les activités de stockage de gaz exploitées collectivement par Swan Equity Aggregator LP (« la société en exploitation Swan »), y compris ses filiales entièrement détenues, Warwick Gas Storage LP et Warwick Gas Storage Ltd. (collectivement, « WGS LP ») et BIF II CalGas (Delaware) LLC (« la société en exploitation BIF », et, collectivement avec la société en exploitation Swan et chacune de leurs filiales entièrement détenues, les « sociétés en exploitation »), ainsi que BIF II SIM Limited, SIM Energy LP et SIM Energy Limited (collectivement, « SIM ») et Swan Debt Aggregator LP (« Swan Debt ») (collectivement, « nous », « notre », « nôtre » et « nos », ou « l'Entreprise »). L'acquisition par Rockpoint de la participation de 40 % dans l'Entreprise a été conclue le 15 octobre 2025. Se reporter à « Transactions importantes ».

L'Entreprise se compose d'entités qui sont ultimement contrôlées par Brookfield Asset Management Private Institutional Capital Advisor (Canada), L.P. (« Brookfield Infrastructure » et, collectivement avec les membres de son groupe [autres que Rockpoint, les sociétés en exploitation, et leurs filiales directes et indirectes], « Brookfield »).

Le présent rapport de gestion est daté du 9 février 2026 porte sur la situation financière de l'Entreprise au 31 décembre 2025 et sur les résultats d'exploitation de l'Entreprise pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que sur les résultats d'exploitation de la Société pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 et la période allant du 28 juillet 2025 au 31 décembre 2025.

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés combinés intermédiaires résumés non audités de l'Entreprise pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025 ainsi qu'avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de la Société pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 et la période allant du 28 juillet 2025 au 31 décembre 2025 (collectivement, les « états financiers intermédiaires ») et avec les états financiers consolidés combinés audités de l'Entreprise pour les exercices clos les 31 mars 2025, 2024 et 2023 (les « états financiers annuels ») inclus dans le prospectus avec supplément – RFPV de la Société daté du 8 octobre 2025 (le « prospectus »), dont un exemplaire est disponible sur le profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. La Société a été constituée le 28 juillet 2025. Par conséquent, aucune information financière comparative n'est fournie à l'égard de la Société.

Sauf indication contraire, toute l'information financière contenue dans le présent rapport de gestion a été préparée conformément aux Normes IFRS de comptabilité (les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board, soit les principes comptables généralement reconnus pour les entreprises ayant une obligation d'information du public au Canada, au moyen des méthodes comptables décrites à la note 3 des états financiers annuels, ainsi qu'aux méthodes comptables adoptées récemment décrites sous « Estimations et méthodes comptables significatives et changements de méthodes comptables » dans le présent rapport de gestion. Le présent rapport de gestion est présenté en millions de dollars américains (« USD »), sauf indication contraire. Le symbole « \$ CA » désigne le dollar canadien.

Le présent rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective, et les lecteurs sont priés de se reporter à « Information prospective ».

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

La direction a désigné certaines mesures financières qui, de son avis, fournissent de l'information significative sur la performance sous-jacente de l'Entreprise. La Société avise les lecteurs que ces mesures n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et qu'elles pourraient donc ne pas être comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres entités. Pour obtenir une liste et une description des mesures non conformes aux normes IFRS, ainsi que la façon dont nous présentons le rapprochement de ces mesures et de l'information préparée conformément aux normes IFRS, les lecteurs sont priés de se reporter à « Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise ».

Aperçu des activités

Nous sommes un exploitant d'installations de stockage de gaz naturel. Notre portefeuille comprend six installations en Californie et en Alberta, dont la capacité de stockage de gaz utile totale s'élevait à environ 279,2 milliards de pieds cubes (« Gpi³ »). Nous estimons que notre capacité de stockage de gaz utile totale représentait environ le tiers du marché du stockage combiné en Alberta et en Californie. Nos installations sont situées de façon stratégique et sont reliées à des gazoducs de première importance, ce qui vise à garantir la disponibilité à long terme de l'approvisionnement et la liaison avec des clients de qualité et des centres de demande. Nous exploitons également une entreprise de commercialisation de gaz naturel qui s'inscrit dans le prolongement de nos activités d'optimisation pour compte propre au Canada.

En Alberta, nous détenons et exploitons : i) l'AECO Hub^{MC}, qui comprend deux installations (Suffield et Countess) dont la capacité de stockage de gaz utile combinée se chiffre à 154,0 Gpi³; et ii) l'installation de stockage de Warwick d'une capacité de stockage de gaz utile de 21,5 Gpi³. En Californie, nous détenons et exploitons : i) l'installation de stockage de Wild Goose d'une capacité de stockage de gaz utile de 75,0 Gpi³; et ii) les installations de stockage de Lodi et de Kirby Hills d'une capacité de stockage de gaz utile combinée de 28,7 Gpi³.

Nous définissons la « capacité de stockage de gaz utile totale » comme le volume maximal de gaz naturel qui peut être stocké dans une installation de stockage souterraine, vu la conception de l'installation en question, moins le volume de gaz coussin, c'est-à-dire le volume de gaz naturel destiné à faire partie des stocks permanents d'un réservoir de stockage afin que celui-ci puisse offrir une pression et des débits soutirables adéquats tout au long de la saison du soutirage. La direction fait ses propres estimations quant à la capacité de stockage de gaz utile totale et demande régulièrement à des tiers d'analyser ses réservoirs afin de confirmer les paramètres d'exploitation de ceux-ci.

Produits tirés des services facturés à l'utilisation

Les produits tirés des services facturés à l'utilisation découlent de contrats de services de stockage fermes à plus long terme (les « contrats d'achat ferme ») (dont la durée est en général de un an à dix ans) et de contrats de services de stockage à court terme (qui couvrent généralement une saison de stockage, mais qui font souvent l'objet d'un renouvellement). Nos produits tirés des services facturés à l'utilisation s'appuient sur une clientèle diversifiée et de grande qualité qui stocke dans nos installations des volumes de gaz lui appartenant. Notre solide performance non seulement reflète la résilience et l'attrait de notre modèle commercial, mais renforce également notre positionnement stratégique sur le marché, ce qui permet de générer des flux de trésorerie prévisibles et une valeur à long terme.

En vertu des contrats d'achat ferme, nos clients sont tenus de payer une prime fixe mensuelle pour la capacité de stockage, quelle que soit leur utilisation, et ils ont le droit, mais non l'obligation, d'injecter, de stocker ou de soutirer une quantité prédéterminée de gaz, qui est précisée dans chaque contrat. Nous recevons une prime fixe mensuelle, quelle que soit la capacité de stockage réellement utilisée, et lorsque nos clients utilisent la capacité réservée aux termes de ces contrats, nous percevons des frais variables additionnels en fonction des volumes de gaz naturel réellement injectés ou soutirés.

En vertu des contrats de stockage à court terme, nos clients paient des frais fixes pour injecter et soutirer des quantités définies de gaz naturel. Les produits tirés des contrats de stockage à court terme sont comptabilisés à raison de 50 % lors de l'injection et de 50 % lors du soutirage. Contrairement aux contrats d'achat ferme, les contrats de stockage à court terme prévoient que les clients injectent et soutirent des quantités définies à des dates définies et prédéterminées. Les contrats de stockage à court terme nous permettent de générer de la valeur en tirant parti de la valeur saisonnière des écarts entre les prix d'été et les prix d'hiver, déduction faite du rendement obtenu par les clients dans le cadre des transactions. Puisque les contrats de stockage à court terme prévoient des volumes d'injection et de soutirage prédéterminés à des tarifs préétablis, nous pouvons également effectuer en temps opportun des opérations de sens inverse de manière à réaliser une valeur de stockage additionnelle en fonction des écarts entre les prix au comptant et les prix à terme du gaz naturel avant la date de soutirage définie de l'opération initiale.

Produits tirés de l'optimisation

Nous utilisons une petite portion de notre capacité de stockage selon une stratégie d'optimisation du stockage dont l'objectif est d'abord de nous permettre de gérer nos obligations envers les clients au titre des services facturés à l'utilisation, le cas échéant, puis de saisir les occasions qui se présentent sur le marché. L'optimisation du stockage consiste à acheter, à stocker et à vendre du gaz naturel pour notre propre compte, en utilisant nos liquidités générales pour réaliser un rendement. Selon notre politique en matière de risque, nous sommes autorisés à détenir un nombre très restreint de positions ouvertes qui nous exposent au risque de prix ou au risque lié à la livraison physique. Notre objectif est d'éliminer le risque de prix découlant des achats de stocks au moyen de contrats à livraison physique et de contrats financiers qui permettent de fixer efficacement les marges au moment de l'injection. Par conséquent, nos activités ne sont pas spéculatives et sont exercées dans les limites de tolérance au risque opérationnel définies. Notre stratégie d'optimisation du stockage s'est avérée utile, car elle nous a permis de profiter des écarts saisonniers et d'accroître la marge brute découlant de la volatilité des prix du gaz naturel par la suite.

Nous fournissons également des services de commercialisation et de transport du gaz naturel au Canada par l'entremise d'Access Gas Services Inc., d'Access Gas Services (Ontario) Inc. et d'EnerStream Agency Services Inc., qui font partie de nos activités d'optimisation.

Charges d'exploitation

Nos charges d'exploitation comprennent des composantes essentiellement fixes de nature ainsi que des composantes variables. Les composantes essentiellement fixes de nos charges d'exploitation comprennent les salaires et les coûts de la main-d'œuvre, les pièces et les fournitures, ainsi que d'autres coûts d'exploitation généraux. Ces charges d'exploitation sont relativement stables d'un exercice à l'autre, mais elles peuvent varier dans une fourchette étroite en raison de facteurs comme l'inflation et l'utilisation intensive des installations.

Les principales composantes de nos coûts d'exploitation variables sont les coûts du gaz naturel et de l'électricité utilisés pour alimenter nos compresseurs. Ces composantes varient en fonction de la quantité d'énergie utilisée pour injecter et soutirer du gaz naturel de nos installations et du prix de l'énergie, ainsi que de la fréquence et du calendrier des injections et des soutirages de gaz.

Nous engageons également des coûts variables qui dépendent de nos produits. Les loyers au titre de certains contrats de location conclus avec des propriétaires fonciers en Californie augmentent ou diminuent en fonction des produits générés. Les évaluations foncières de certaines installations se fondent en partie sur le bénéfice.

Frais généraux et administratifs

Nos frais généraux et administratifs se composent principalement des charges liées au personnel et à la rémunération des sous-traitants, des frais de services professionnels et d'autres frais généraux.

Caractère saisonnier des activités

Le caractère saisonnier du gaz naturel est une caractéristique clé du marché de l'énergie, qui découle des fluctuations de demande causées par la température. Le gaz naturel étant utilisé pour répondre aux besoins de chauffage, la demande atteint habituellement son pic en hiver et diminue en été. Contrairement à nos contrats d'achat ferme, pour lesquels les produits sont habituellement gagnés de façon uniforme au cours d'un exercice, nos stratégies liées à l'optimisation et aux contrats de stockage à court terme peuvent subir l'incidence des variations saisonnières. Nos produits tirés de l'optimisation sont souvent plus élevés au cours de la saison du soutirage (qui s'étend normalement de novembre à mars), car nous positionnons généralement nos couvertures de ventes de stocks de manière à ce qu'elles coïncident avec le sommet de la demande de gaz naturel. De plus, la proportion de notre stratégie liée aux contrats de stockage à court terme a tendance à être plus importante lors de la saison du soutirage, qui est plus courte par rapport à la saison d'injection, qui s'étend sur une plus longue période (normalement d'avril à octobre). En raison de ces facteurs, une proportion modérément plus élevée de nos produits est habituellement comptabilisée au cours de nos troisième et quatrième trimestres.

Le caractère saisonnier peut avoir une incidence modérée sur nos flux de trésorerie. Nous achetons habituellement nos stocks de gaz naturel liés à nos activités d'optimisation pour compte propre tout au long de la saison d'injection en vue de les vendre durant les mois d'hiver. Par conséquent, les emprunts en vertu de nos facilités de crédit renouvelables ont tendance à atteindre un pic au début de la saison du soutirage. En revanche, nos entrées de trésorerie augmentent généralement un mois après le début de la saison du soutirage (parce que les recouvrements de trésorerie ont lieu aux alentours du 25^e jour suivant la fin du mois) et, par conséquent, nos entrées de trésorerie tendent à être plus élevées de décembre à avril.

Transactions importantes

Acquisition de Warwick et remboursement et résiliation de la facilité de crédit de Warwick

Le 14 octobre 2025, AECO Gas Storage Partnership (« AECO »), une filiale de la société en exploitation Swan, a acquis 100 % des titres de capitaux propres de WGS LP auprès de BAIF Warwick Storage L.P., une entité détenue et exploitée par Brookfield Infrastructure.

Dans le cadre de l'acquisition de Warwick, AECO a financé le remboursement du solde qui était alors impayé de 9,4 M\$ (13,2 M\$ CA) de la facilité de crédit de WGS LP, dont le capital global disponible était de 37,5 M\$ CA (la « facilité de crédit de Warwick »). Par la suite, la facilité de crédit de Warwick a été annulée.

Placement

Le 15 octobre 2025, la Société a conclu son premier appel public à l'épargne visant 32 000 000 d'actions ordinaires de catégorie A à un prix de 22,00 \$ CA (environ 15,66 \$) par action de catégorie A (le « prix d'émission »), pour un produit brut de 704,0 M\$ CA (501,2 M\$) (le « placement »). En outre, les preneurs fermes ont exercé leur option (l'« option de surallocation ») en totalité afin d'acquérir auprès de Brookfield 4 800 000 actions de catégorie A additionnelles au prix d'émission, pour un produit brut de 105,6 M\$ CA. La Société n'a reçu aucune partie du produit de la vente d'actions de catégorie A dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation.

Participation dans l'Entreprise et restructuration de l'Entreprise

Le 15 octobre 2025, immédiatement après la conclusion du placement, Rockpoint a acquis une participation de 40 % dans l'Entreprise mise sur pied par la société en exploitation Swan et la société en exploitation BIF auprès de Brookfield en échange d'une contrepartie totale de 882,0 M\$ réglée par la Société au moyen du règlement d'un montant à payer de 504,6 M\$ (à l'égard duquel elle a réalisé un profit de change de 3,4 M\$) et de l'émission de 21 200 000 actions de catégorie A d'une valeur de marché de 377,4 M\$.

Également après la conclusion du placement, le 15 octobre 2025, la Société a émis 79 800 000 actions à droit de vote de catégorie B (les « actions de catégorie B ») à l'intention de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. pour une contrepartie symbolique afin d'aligner le bloc de droits de vote de Brookfield Infrastructure et certains membres de son groupe à l'égard de la Société sur sa participation économique dans les sociétés en exploitation.

Après la conclusion du placement et l'exercice de l'option de surallocation au 31 décembre 2025, Brookfield détenait 16 400 000 actions de catégorie A et 79 800 000 actions de catégorie B, ce qui représente environ 30,8 % et 100 % des actions de catégorie A et des actions de catégorie B en circulation, respectivement, et environ 72,3 % des droits de vote rattachés aux 133 000 000 d'actions en circulation de la Société.

Facilité de crédit renouvelable et remboursement et résiliation de la facilité de crédit adossée

Le 15 octobre 2025, Rockpoint, Rockpoint Gas Storage Partners LP, Rockpoint Gas Storage LLC et AECO, à titre d'emprunteurs, ont conclu une convention de crédit (la « convention de crédit renouvelable ») établissant une nouvelle facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang (la « facilité de crédit renouvelable »), qui arrivera à échéance le 15 octobre 2030. La facilité de crédit renouvelable est assortie d'un engagement total disponible de 350,0 M\$, y compris une sous-limite sous forme de lettres de crédit de 175,0 M\$. Parallèlement à la conclusion de la facilité de crédit renouvelable, l'Entreprise a remboursé intégralement et résilié son emprunt adossé à des actifs, qui permettait des prélèvements en trésorerie et sous forme de lettres de crédit d'un montant maximal de 250,0 M\$ (la « facilité de crédit adossée »). Se reporter à « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Restructuration juridique

Immédiatement après la conclusion du placement, Rockpoint Gas Storage Canada Ltd., une filiale indirecte de la société en exploitation Swan, a acquis SIM et Swan Debt. La juste valeur de marché de SIM Energy LP, de SIM Energy Limited et de Swan Debt Aggregator LP était négligeable avant leur transfert et, par conséquent, chaque entité a été transférée à une valeur symbolique de 1 \$. L'Entreprise a payé à Brookfield un montant cumulatif total de 2,8 M\$ pour BIF II SIM Limited, y compris un paiement final de 0,3 M\$ en décembre 2025, qui représentait la juste valeur de marché de cette entité, principalement composé de fonds en caisse. En décembre 2025, les entités SIM, Swan Debt et Rockpoint Canada Inc. (une entité inactive) ont été dissoutes. Les actifs et les passifs de ces entités ont été acquis et repris, respectivement, par Rockpoint Gas Storage Canada Ltd., sans incidence sur les soldes consolidés de l'Entreprise.

Couverture et refixation du taux de l'emprunt à terme échéant en 2031

Le 24 octobre 2025, l'Entreprise a conclu de nouveaux swaps de taux d'intérêt qui couvrent la totalité du capital emprunté prévu sur la durée de la facilité d'emprunt à terme B garanti de premier rang d'un capital global initial de 1 250,0 M\$ (l'« emprunt à terme échéant en 2031 ») pour les soldes prélevés sous forme d'emprunts basés sur le taux de financement à un jour garanti (le « taux SOFR »). En plus d'une refixation du taux de l'emprunt à terme échéant en 2031 le 29 octobre 2025, qui a réduit de 0,50 %, dans chaque cas, les taux d'intérêt des prélèvements basés sur le taux SOFR et sur un taux de base, l'emprunt est assorti d'un taux d'intérêt global effectif de 5,90 %. Se reporter à « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Résultats d'exploitation et résultats financiers de l'Entreprise

Le tableau suivant présente les résultats d'exploitation de l'Entreprise pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2025 et 2024.

(en M\$ US)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
PRODUITS				
Produits tirés des services facturés à l'utilisation	96,6 \$	86,4 \$	285,5 \$	257,4 \$
Produits tirés de l'optimisation, montant net	50,6	26,0	69,0	29,8
Total des produits	147,2	112,4	354,5	287,2
CHARGES (PRODUITS)				
Coût des services de stockage de gaz	2,3	3,5	4,6	5,8
Charges d'exploitation	11,8	11,4	37,6	35,7
Frais généraux et administratifs	5,1	4,8	15,7	16,4
Amortissements	9,4	9,0	26,4	25,4
Coûts de financement	20,8	17,3	73,6	63,4
(Profit) perte sur les obligations liées au stockage de gaz, montant net	(0,5)	0,8	(3,1)	(1,6)
Autres (produits) charges	(0,2)	3,3	2,9	5,2
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	98,5	62,3	196,8	136,9
Charge (économie) d'impôt				
Exigible	3,1	0,6	3,1	0,6
Différé	7,0	3,6	11,2	(16,1)
BÉNÉFICE NET	88,4 \$	58,1 \$	182,5 \$	152,4 \$

Produits tirés des services facturés à l'utilisation

(en M\$ US)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits tirés des services facturés à l'utilisation	96,6 \$	86,4 \$	285,5 \$	257,4 \$
Produits tirés des contrats d'achat ferme	58,7	46,2	174,9	138,5
Produits tirés des contrats de services de stockage à court terme	37,9	40,2	110,6	118,9

Le total des produits comprend les produits tirés des services facturés à l'utilisation et les produits tirés de l'optimisation, montant net. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, les produits tirés des services facturés à l'utilisation ont représenté 66 % et 81 %, respectivement, du total des produits, et la tranche restante de 34 % et de 19 %, respectivement, des produits provient de nos stratégies d'optimisation. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, le total des produits s'est établi à 147,2 M\$ et à 354,5 M\$, respectivement, comparativement à 112,4 M\$ et à 287,2 M\$ pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, respectivement.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, les produits tirés des services facturés à l'utilisation ont augmenté de 10,2 M\$, ou 12 %, et de 28,1 M\$, ou 11 %, respectivement, par rapport au trimestre et à la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024 en raison des variations des produits tirés des contrats d'achat ferme et des contrats de stockage à court terme décrits ci-dessous.

Les produits tirés des contrats d'achat ferme ont augmenté par rapport aux périodes antérieures en raison de la hausse des frais par unité de capacité de stockage contractuelle et de la hausse de la capacité prévue dans des contrats. Les frais moyens pondérés liés aux contrats d'achat ferme se sont établis à environ 2,32 \$/décatherme (« Dth ») pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, soit une hausse de 25 % comparativement à 1,86 \$/Dth pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024. Pour l'exercice 2026, la capacité de stockage de gaz utile attribuée aux contrats d'achat ferme a augmenté de 2 %, pour s'établir à 98,1 millions de Dth.

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les produits tirés des contrats de stockage à court terme ont diminué de 2,3 M\$, ou 6 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits tirés des contrats de stockage à court terme ont diminué de 8,3 M\$, ou 7 %, pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Dans chaque cas, les écarts saisonniers plus importants pour la période comparative découlent d'un hiver relativement chaud avant le début de la période de neuf mois close le 31 décembre 2024, ce qui a entraîné une baisse des prix de la saison d'injection, tandis que les prix d'hiver sont demeurés élevés.

Produits tirés de l'optimisation, montant net

(en M\$ US)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Produits tirés de l'optimisation, montant net	50,6 \$	26,0 \$	69,0 \$	29,8 \$
Produits tirés de l'optimisation, montant net réalisé	39,0	30,1	49,5	26,6
Profits (pertes) latents liés à l'optimisation, montant net	11,6	(4,1)	19,5	3,2

Les produits tirés de l'optimisation, montant net réalisé sont générés par l'achat de stocks de gaz naturel et par la vente à terme de ces stocks au cours de périodes futures au moyen de contrats de négociation d'énergie financiers. Les stocks sont stockés dans nos installations entre l'achat et la vente du gaz naturel en vertu de contrats à livraison physique. Lorsque nous évaluons la performance de nos activités d'optimisation, nous nous concentrons sur les marges réalisées sur nos activités d'optimisation, y compris l'incidence des ajustements des stocks, le cas échéant, mais en excluant l'incidence des profits et des pertes latents découlant des activités de couverture économique. Aux fins de la présentation de l'information financière, nos produits tiennent compte de l'incidence des profits et des pertes latents découlant des activités de couverture économique, de sorte que les montants présentés au titre des produits tirés de l'optimisation, montant net fluctuent d'une période à l'autre.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, les produits tirés de l'optimisation, montant net réalisé ont augmenté de 8,9 M\$, ou 30 %, et de 22,9 M\$, ou 86 %, respectivement, par rapport au trimestre et à la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, en raison de l'apport accru de nos installations de Wild Goose et d'AECO. Dans chaque cas, de nouvelles occasions sur le marché découlant de la volatilité des prix du gaz naturel nous ont permis de réaliser des produits additionnels sur les ventes physiques de gaz naturel, lesquels ont été en partie contrebalancés par une baisse modérée des profits réalisés découlant des activités de couverture par rapport aux périodes antérieures.

Charges

(en M\$ US)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Coût des services de stockage de gaz	2,3 \$	3,5 \$	4,6 \$	5,8 \$
Charges d'exploitation	11,8	11,4	37,6	35,7
Frais généraux et administratifs	5,1	4,8	15,7	16,4
Amortissements	9,4	9,0	26,4	25,4
Coûts de financement	20,8	17,3	73,6	63,4
(Profit) perte sur les obligations liées au stockage de gaz, montant net	(0,5)	0,8	(3,1)	(1,6)
Autres (produits) charges	(0,2)	3,3	2,9	5,2

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, le coût des services de stockage de gaz a diminué de 1,2 M\$, respectivement, en raison des variations des prix du gaz naturel, qui ont donné lieu à une baisse des coûts liés à l'approvisionnement en gaz destiné à maintenir une pression adéquate pour les activités d'injection et de retrait.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, les charges d'exploitation ont augmenté de 0,4 M\$, ou 4 %, et de 1,9 M\$, ou 5 %, respectivement, par rapport au trimestre et à la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024. La variation est attribuable à la hausse des coûts de location des terrains et de l'impôt foncier, qui découle principalement de l'augmentation des produits.

Les frais généraux et administratifs ont augmenté de 0,3 M\$, ou 6 %, pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse des coûts liés à la rémunération incitative. Les frais généraux et administratifs ont diminué de 0,7 M\$, ou 4 %, pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 par rapport à la période de neuf mois close le 31 décembre 2024, en raison principalement de l'écart entre les coûts liés à la rémunération incitative estimatifs et réels comptabilisés au premier trimestre de 2025, par rapport à l'exercice 2024.

La dotation aux amortissements a augmenté de 0,4 M\$ et de 1,0 M\$ au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, respectivement, dans chaque cas une augmentation de 4 % par rapport au trimestre et à la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, en raison de projets d'investissement liés à l'optimisation de la capacité de notre installation de Wild Goose, de la migration du gaz coussin plus importante, qui s'explique par les niveaux de stockage relativement élevés, et des entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation.

Au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025, les coûts de financement ont augmenté de 3,5 M\$, ou 20 %, par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024, principalement en raison de la hausse des profits latents sur nos couvertures de taux d'intérêt relativement à nos emprunts à terme au cours du trimestre antérieur. Au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, les coûts de financement ont augmenté de 10,2 M\$, ou 16 %, par rapport à la période de neuf mois close le 31 décembre 2024, principalement en raison de l'augmentation du total de l'encours de la dette à la suite de la conclusion de l'emprunt à terme échéant en 2031 de 1 250,0 M\$ en septembre 2024. Une tranche du produit de l'emprunt à terme échéant en 2031 a été utilisée pour rembourser intégralement la facilité d'emprunt à terme A alors existante d'un capital global initial de 450,0 M\$, qui a été résiliée le 18 septembre 2024 (l'« emprunt à terme échéant en 2026 »), ainsi que la dette sous forme de billets portant intérêt de 224,9 M\$ qui était à payer à des membres du groupe de Brookfield Infrastructure.

(Le profit) la perte sur les obligations liées au stockage de gaz, montant net est passé d'une perte de 0,8 M\$ à un profit de 0,5 M\$ pour les trimestres clos les 31 décembre 2024 et 2025, respectivement, et le profit a augmenté de 1,5 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, par rapport à la période de neuf mois close le 31 décembre 2024. Dans chaque cas, la variation est attribuable aux fluctuations liées à l'évaluation à la valeur de marché découlant des variations des prix du marché du gaz naturel qui sous-tendent le passif financier hybride connexe.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, les autres (produits) charges ont affiché des variations favorables de 3,5 M\$ et de 2,3 M\$, respectivement, par rapport au trimestre et à la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024. Les variations sont attribuables à une réduction des coûts de transaction et frais juridiques engagés qui ne sont pas liés au cours normal des activités.

Charge (économie) d'impôt, montant net

(en M\$ US)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre		31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Charge (économie) d'impôt	10,1 \$	4,2 \$	14,3 \$	(15,5) \$

La charge d'impôt a augmenté de 5,9 M\$, ou 140 %, pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. La variation tient principalement à une hausse du bénéfice des entités imposables au cours du trimestre considéré. L'augmentation comprend une charge d'impôt exigible additionnelle de 2,5 M\$, qui découle du fait que l'Entreprise a épuisé certaines pertes autres qu'en capital au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025. La charge d'impôt a augmenté de 29,8 M\$, ou 192 %, pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 par rapport à la période de neuf mois close le 31 décembre 2024, en raison principalement d'une économie d'impôt comptabilisée relativement au règlement d'emprunts, qui avait donné lieu à un profit différé sur la dette au cours de la période historique.

États de la situation financière de l'Entreprise

Le tableau suivant présente un sommaire des états de la situation financière de l'Entreprise au 31 décembre 2025 et au 31 mars 2025.

(en M\$ US)	Au 31 décembre	Au 31 mars
	2025	2025
Total de l'actif	1 328,3 \$	1 430,2 \$
Immobilisations corporelles, montant net	890,7	884,6
Dette à long terme	1 203,0	1 208,1
Capitaux propres	(178,5)	(85,8)

Au 31 décembre 2025, le total de l'actif s'élevait à 1 328,3 M\$, comparativement à 1 430,2 M\$ au 31 mars 2025. La diminution de 101,9 M\$ est principalement attribuable à la baisse de la trésorerie à la suite du versement d'une distribution à Brookfield en mai 2025, partiellement contrebalancée par une hausse des stocks de gaz naturel et par une hausse des montants à recevoir de membres du groupe.

Les immobilisations corporelles, montant net ont augmenté, passant de 884,6 M\$ au 31 mars 2025 à 890,7 M\$ au 31 décembre 2025. L'augmentation de 6,1 M\$ est attribuable aux entrées d'immobilisations liées aux exigences réglementaires en matière d'investissements de maintien en Californie et aux entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation en raison de la modification de certains contrats de location en Californie, ce qui comprend l'élimination de certains paiements de loyers variables en faveur d'un contrat de location à paiements fixes.

Au 31 décembre 2025, la dette à long terme s'élevait à 1 203,0 M\$, en baisse comparativement à 1 208,1 M\$ au 31 mars 2025. Cette diminution est attribuable aux remboursements de capital obligatoires sur l'emprunt à terme échéant en 2031, partiellement contrebalancés par l'augmentation des prélèvements effectués sur les facilités de crédit renouvelables à long terme de la Société au 31 décembre 2025.

Flux de trésorerie de l'Entreprise

Le tableau suivant présente un sommaire des flux de trésorerie pour les périodes indiquées.

(en M\$ US)	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Sommaire des tableaux des flux de trésorerie				
Activités d'exploitation :				
Bénéfice net	88,4 \$	58,1 \$	182,5 \$	152,4 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation :				
Charge (économie) d'impôt différé	7,0	3,6	11,2	(16,1)
Profits latents liés à la gestion des risques	(16,1)	(6,5)	(23,9)	(11,0)
Amortissements	9,4	9,0	26,4	25,4
Amortissement des coûts de financement différés	2,6	1,1	4,8	5,8
Autres	0,6	1,0	0,8	0,9
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(6,9)	9,5	(22,8)	83,7
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	85,0	75,8	179,0	241,1
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(7,4)	(10,5)	(28,1)	(29,9)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement	(86,0)	(5,9)	(333,7)	(166,7)

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 85,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement à 75,8 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2024. L'augmentation des produits pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 est le principal facteur qui explique la hausse des entrées de trésorerie. L'augmentation globale a été partiellement contrebalancée par les écarts temporaires liés en grande partie à la vente et à l'achat des stocks pour compte propre de l'Entreprise en raison des différences relatives aux conditions du marché d'une période à l'autre.

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 179,0 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, comparativement à 241,1 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2024. Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont diminué principalement en raison de la reconstitution de nos stocks de gaz naturel pour compte propre, facteur compensé en partie par la hausse des produits. L'hiver relativement chaud qui a précédé le début de la période de neuf mois close le 31 décembre 2024 nous a permis de reporter à cette période des volumes plus élevés de stocks pour compte propre, ce qui a entraîné une diminution des sorties de trésorerie pour la reconstitution des stocks.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement ont diminué de 3,1 M\$ par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024. Les dépenses d'investissement étaient supérieures pour le trimestre antérieur, principalement en raison des écarts temporaires liés aux paiements relatifs aux dépenses d'investissement, puisque les dépenses comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement n'ont pas varié de manière importante d'une période à l'autre.

Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 28,1 M\$, soit un montant relativement stable par rapport aux dépenses de 29,9 M\$ enregistrées pour la période de neuf mois comparative. Bien que les dépenses d'investissement comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement, y compris les investissements de maintien et de croissance, aient été relativement plus élevées au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2024, les écarts temporaires liés aux paiements en trésorerie ont eu une incidence sur nos sorties de trésorerie au cours de chaque période.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont augmenté pour s'établir à 86,0 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, comparativement à 5,9 M\$ pour le trimestre clos le 31 décembre 2024. L'augmentation des flux de trésorerie affectés tient principalement aux avances de trésorerie consenties aux entités mères au cours de la période considérée, alors qu'aucune avance semblable n'a été consentie au cours de la période antérieure. L'Entreprise a également comptabilisé un certain nombre d'entrées et de sorties non récurrentes au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025 relativement à la restructuration juridique de la structure combinée consolidée dans le cadre du premier appel public à l'épargne de Rockpoint. Les entrées et sorties connexes ont été en grande partie de nature compensatoire.

L'Entreprise a conclu des transactions de refinancement en septembre 2024, lesquelles ont eu une incidence importante sur les flux de trésorerie liés aux activités de financement au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2024. Ces transactions comprenaient la conclusion de l'emprunt à terme échéant en 2031, qui a été utilisé pour rembourser l'encours de l'emprunt à terme échéant en 2026. Les fonds restants ont été utilisés pour effectuer des paiements à Brookfield, qui comprenaient des remboursements sur les emprunts de parties liées, des avances et des distributions, ainsi que pour payer des frais transactionnels et un escompte d'émission initial de 1 % sur l'emprunt à terme échéant en 2031. Les sorties de trésorerie de 333,7 M\$ pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025 ont été principalement influencées par des distributions de 321,3 M\$, des avances de 106,3 M\$ à Brookfield et à Rockpoint et des remboursements de capital sur les obligations locatives de 17,5 M\$, facteurs contrebalancés par un prêt de 135,6 M\$ de la part de membres du groupe de Brookfield qui est devenu un apport de capital à l'Entreprise par la suite.

Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise

Nous présentons nos résultats financiers conformément aux normes IFRS. Toutefois, la direction est d'avis que certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS fournissent aux investisseurs de l'information utile pour évaluer notre performance. La direction estime que l'exclusion de certains éléments dont la fréquence et l'ampleur peuvent varier d'une période à l'autre par rapport au bénéfice net permet d'établir des mesures supplémentaires utiles pour aider à évaluer notre capacité à générer un bénéfice et des flux de trésorerie, et que ces mesures se comparent plus aisément entre des périodes passées et futures. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne sont pas des mesures financières normalisées en vertu des normes IFRS, et elles pourraient ne pas être comparables à des mesures désignées de façon semblable utilisées par d'autres sociétés.

Nos mesures financières non conformes aux normes IFRS ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'information financière préparée conformément aux normes IFRS. L'utilisation de nos mesures financières non conformes aux normes IFRS comporte plusieurs limites par rapport aux mesures conformes aux normes IFRS les plus semblables, notamment :

- l'exclusion de certains éléments ayant une incidence sur le bénéfice net et le bénéfice global;
- l'incapacité d'analyser l'incidence de certains éléments récurrents et non récurrents ayant une incidence significative sur notre bénéfice net et notre bénéfice global;
- l'incapacité de tenir compte de la totalité des dépenses en trésorerie, ou des exigences futures en matière de dépenses d'investissement, ou des engagements contractuels;
- le fait que d'autres sociétés du secteur peuvent calculer différemment leurs mesures non conformes aux normes IFRS, ce qui limite leur utilité aux fins de comparaison.

Mesures financières et ratios non conformes aux normes IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette sont des mesures financières et des ratios non conformes aux normes IFRS que notre direction et des utilisateurs externes de nos états financiers, tels que les investisseurs et les analystes financiers, utilisent pour évaluer si la performance financière de nos actifs à long terme permet de générer des flux de trésorerie suffisants pour assurer le service de la dette, financer les projets d'investissement de maintien et de croissance et verser des distributions à nos actionnaires. De plus, le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette sont couramment utilisés par les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et d'autres parties intéressées pour évaluer des sociétés de notre secteur dont la structure du capital est similaire à la nôtre. Nous utilisons le BAIIA ajusté, la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables et la dette nette en complément des mesures financières de la performance conformes aux normes IFRS afin d'évaluer l'efficacité de nos stratégies commerciales, de prendre des décisions budgétaires et de comparer notre performance à celle d'autres sociétés semblables au moyen de mesures similaires.

BAIIA ajusté

Nous définissons le BAIIA ajusté, la principale mesure financière de la rentabilité non conforme aux IFRS que nous utilisons pour évaluer la performance de notre Entreprise, comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs et des autres (produits) charges.

Nous sommes d'avis que le BAIIA ajusté est une mesure utile parce qu'il présente la performance financière de notre Entreprise en excluant l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie, des éléments dont l'incidence est externe au cours normal des activités, des éléments extraordinaires et du mode de financement des activités.

Le BAIIA ajusté exprimé en pourcentage de la marge brute ajustée, définie ci-après (la « marge du BAIIA ajusté »), est un ratio non conforme aux normes IFRS et est calculé en divisant le BAIIA ajusté par la marge brute ajustée. La marge du BAIIA ajusté est un ratio utilisé par notre direction et par les investisseurs externes pour évaluer l'efficacité de la gestion des charges d'exploitation et des frais généraux et administratifs par rapport à notre marge brute ajustée.

Marge brute ajustée

Nous définissons la marge brute ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS que nous utilisons pour évaluer la rentabilité, comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs, des autres (produits) charges, des charges d'exploitation, des frais généraux et administratifs et d'autres éléments.

Nous sommes d'avis que la marge brute ajustée est une mesure utile de la rentabilité parce qu'elle présente notre bénéfice résiduel après déduction des coûts directs des services de stockage de gaz de nos services facturés à l'utilisation et des produits tirés de l'optimisation réalisée.

La marge brute sur les services facturés à l'utilisation, qui est présentée déduction faite du coût des services de stockage de gaz, en pourcentage de la marge brute ajustée est un ratio non conforme aux normes IFRS et est calculée en divisant les produits des services facturés à l'utilisation par la marge brute ajustée. La marge brute sur les services facturés à l'utilisation en pourcentage de la marge brute ajustée est un ratio utilisé par notre direction et par les investisseurs externes pour déterminer la proportion de la marge brute ajustée attribuable à la marge brute sur les services facturés à l'utilisation.

Flux de trésorerie distribuables

En plus du BAIIA ajusté et de la marge brute ajustée, les flux de trésorerie distribuables, une mesure financière non conforme aux normes IFRS que nous utilisons pour évaluer la rentabilité, nous permettent de fournir de l'information sur le bénéfice en trésorerie disponible pour le versement de distributions, le rachat d'actions, les besoins en fonds de roulement ou le réinvestissement dans notre Entreprise afin de stimuler la croissance. Nous définissons les flux de trésorerie distribuables comme le bénéfice net ajusté pour tenir compte des coûts de financement, de (l'économie) la charge d'impôt, des amortissements, des pertes (profits) latents liés à la gestion des risques, du profit sur cession d'une filiale et d'une entité comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, de la perte nette (du bénéfice net) des actifs cédés, des pertes de valeur d'actifs, des autres (produits) charges, des charges d'intérêts, des remboursements obligatoires de la dette, de l'impôt exigible, des paiements de loyers en trésorerie, des dépenses d'investissement de maintien et d'autres éléments.

Nous sommes d'avis que les flux de trésorerie distribuables constituent une mesure financière utile parce qu'ils représentent le bénéfice en trésorerie disponible pour le versement de distributions, le rachat d'actions ou le réinvestissement dans notre Entreprise.

Dette nette

La dette nette est une mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée par la direction pour évaluer le profil de crédit de notre Entreprise. La dette nette est définie comme le total de l'encours de la dette ajusté en fonction de l'escompte et des coûts de financement différés non amortis, ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau suivant présente un rapprochement du BAIIA ajusté, de la marge brute ajustée et des flux de trésorerie distribuables avec le bénéfice net de l'Entreprise, la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable, pour les périodes indiquées.

(en M\$ US)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre		31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Bénéfice net	88,4 \$	58,1 \$	182,5 \$	152,4 \$
Ajouter (déduire) :				
Coûts de financement	20,8	17,3	73,6	63,4
Charge (économie) d'impôt	10,1	4,2	14,3	(15,5)
Amortissements	9,4	9,0	26,4	25,4
(Profits) pertes latents liés à la gestion des risques ¹	(12,1)	4,7	(23,0)	(4,8)
Autres (produits) charges	(0,2)	3,3	2,9	5,2
BAIIA ajusté	116,4	96,6	276,7	226,1
Charges d'exploitation	11,8	11,4	37,6	35,7
Frais généraux et administratifs	5,1	4,8	15,7	16,4
Autres éléments ²	—	0,2	0,4	—
Marge brute ajustée	133,3	113,0	330,4	278,2
Charges d'exploitation	(11,8)	(11,4)	(37,6)	(35,7)
Frais généraux et administratifs	(5,1)	(4,8)	(15,7)	(16,4)
Charges d'intérêts ³	(19,7)	(24,9)	(62,1)	(47,3)
Remboursements obligatoires sur la dette	(3,1)	—	(9,4)	—
Impôt exigible	(3,1)	(0,6)	(3,1)	(0,6)
Paiements de loyers en trésorerie ⁴	(4,3)	(5,3)	(5,2)	(6,2)
Investissements de maintien	(4,0)	(4,3)	(20,1)	(15,5)
Autres éléments ²	—	(0,2)	(0,4)	—
Flux de trésorerie distribuables	82,2 \$	61,5 \$	176,8 \$	156,5 \$

Notes :

- Exclut l'incidence nette latente des swaps de taux d'intérêt, qui sont inclus dans les coûts de financement.
- Les autres éléments comprennent les pertes nettes ou les profits nets latents liés aux contrats d'électricité.
- Les charges d'intérêts comprennent l'intérêt sur la dette, y compris l'emprunt à terme échéant en 2026, l'emprunt à terme échéant en 2031, la facilité de crédit adossée, la facilité de crédit de Warwick et les autres produits (charges) d'intérêts, déduction faite des profits réalisés sur les swaps de taux d'intérêt.
- Ne tient pas compte d'un paiement non récurrent de 19,3 M\$ effectué au cours du trimestre clos le 30 septembre 2025 relativement aux contrats de location liés au stockage modifiés. Tous les paiements futurs au titre des contrats de location connexes ont été éliminés en échange d'un seul paiement initial. Exclut les paiements de loyers variables compris dans les charges d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement de la dette nette de l'Entreprise et du total de l'encours de la dette, la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus directement comparable pour les périodes indiquées.

(en M\$ US)	Au	Au
	31 décembre	31 mars
	2025	2025
Dette à court terme	12,2 \$	25,8 \$
Dette à long terme	1 203,0	1 208,1
Total de l'encours de la dette	1 215,2	1 233,9
Ajouter : escompte et coûts de financement différés non amortis	27,3	26,5
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(22,2)	(204,1)
Dette nette	1 220,3 \$	1 056,3 \$

BAlIA ajusté, marge brute ajustée et flux de trésorerie distribuables supplémentaires

Le tableau qui suit présente la marge brute ajustée, le BAlIA ajusté et nos flux de trésorerie distribuables de l'Entreprise pour les trimestres et les périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2025 et 2024.

(en M\$ US)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2025	2024	2025	2024
Marge brute sur les services facturés à l'utilisation				
Contrats d'achat ferme	58,7 \$	46,2 \$	174,9 \$	138,5 \$
Contrats de services de stockage à court terme, déduction faite du coût des services de stockage de gaz	35,6	36,7	106,0	113,1
Total de la marge brute sur les services facturés à l'utilisation	94,3	82,9	280,9	251,6
Produits tirés de l'optimisation, montant net réalisé	39,0	30,1	49,5	26,6
Marge brute ajustée	133,3	113,0	330,4	278,2
Charges d'exploitation, frais généraux et administratifs et autres	(16,9)	(16,4)	(53,7)	(52,1)
BAlIA ajusté	116,4 \$	96,6 \$	276,7 \$	226,1 \$
Flux de trésorerie distribuables	82,2 \$	61,5 \$	176,8 \$	156,5 \$
Produits tirés des services facturés à l'utilisation exprimés en pourcentage de la marge brute ajustée	71 %	73 %	85 %	90 %
Marge du BAlIA ajusté	87 %	85 %	84 %	81 %

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2025, le BAlIA ajusté a augmenté de 19,8 M\$, ou 20 %, par rapport au trimestre clos le 31 décembre 2024, et de 50,6 M\$, ou 22 %, pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation dans chaque cas est principalement attribuable à une hausse des produits tirés des contrats d'achat ferme au sein de nos installations en Californie.

La demande pour les services de stockage est demeurée forte en Californie, nos clients ayant eu recours aux services de stockage de gaz naturel pour assurer la stabilité des prix et la fiabilité énergétique dans un État qui est un importateur net de gaz naturel et dont l'approvisionnement énergétique repose de plus en plus sur des sources d'énergie renouvelable intermittente.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2025, les flux de trésorerie distribuables ont augmenté de 20,7 M\$, ou 34 %, et de 20,3 M\$, ou 13 %, respectivement, par rapport au trimestre et à la période de neuf mois clos le 31 décembre 2024, dans chaque cas en raison principalement de la hausse des produits. Pour la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, l'augmentation a été en partie contrebalancée par l'augmentation des charges d'intérêts en raison de l'emprunt à terme échéant en 2031 de 1 250,0 M\$ conclu en septembre 2024, qui a remplacé l'emprunt à terme échéant en 2026 de 450,0 M\$, ainsi que de la dette sous forme de billets portant intérêt de 224,9 M\$ qui était à payer à des membres du groupe de Brookfield Infrastructure.

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente les informations trimestrielles de l'Entreprise.

(en M\$ US)	Exercice 2026			Exercice 2025				Exercice 2024
	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4
Produits	147,2 \$	103,2 \$	104,1 \$	128,1 \$	112,4 \$	83,1 \$	91,7 \$	130,0 \$
Bénéfice net	88,4	45,8	48,3	57,0	58,1	48,7	45,6	72,0
BAIIA ajusté	116,4	83,2	77,1	112,7	96,6	65,5	64,0	105,0
Marge brute ajustée	133,3	101,3	95,8	134,2	113,0	82,8	82,4	127,2
Flux de trésorerie distribuables	82,2	48,0	46,6	78,0	61,5	45,3	49,7	88,5

Pour obtenir des renseignements détaillés sur les raisons expliquant certaines fluctuations des éléments mentionnés, se reporter à « Résultats d'exploitation et résultats financiers de l'Entreprise » ainsi qu'à « Mesures non conformes aux normes IFRS utilisées par notre Entreprise – BAIIA ajusté, marge brute ajustée et flux de trésorerie distribuables supplémentaires ».

Les résultats de l'Entreprise sont influencés par des facteurs saisonniers. Se reporter à « Aperçu des activités – Caractère saisonnier des activités ».

En plus des facteurs susmentionnés, nos résultats trimestriels ont été principalement influencés par i) la hausse des taux contractuels de nos contrats d'achat ferme en raison du raffermissement continu des conditions du marché du stockage et ii) la conclusion de l'emprunt à terme échéant en 2031 en septembre 2024, ce qui a donné lieu à une augmentation des charges d'intérêts relatives.

Situation de trésorerie et sources de financement

Le tableau suivant présente les liquidités disponibles combinées de l'Entreprise et de la Société.

(en M\$ US)	Au 31 décembre	Au 31 mars
	2025	2025
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22,2 \$	204,1 \$
Facilités de crédit engagées non utilisées et disponibles ¹	311,5	112,7
Total des liquidités disponibles	333,7 \$	316,8 \$

Note :

1. Les données au 31 mars 2025 excluent la base d'emprunt liée à la facilité de crédit adossée attribuable aux fonds en caisse.

Au 31 décembre 2025, nous disposions de liquidités disponibles de 333,7 M\$, qui se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie disponibles de 22,2 M\$ et d'une capacité d'emprunt disponible de 311,5 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable. Nous avons versé des distributions aux propriétaires et consenti des avances à des parties liées au cours de l'exercice, ce qui explique en grande partie la réduction de nos fonds en caisse au 31 décembre 2025 par rapport au 31 mars 2025. Nos principales sources de liquidités et de capitaux sont les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et les montants disponibles non prélevés sur la facilité de crédit renouvelable.

Notre Entreprise est assujettie à peu d'exigences non discrétionnaires en matière de capital et génère de solides flux de trésorerie disponibles grâce à ses activités d'exploitation. Nos plus importantes exigences en matière de capital dans le cours normal des activités sont les paiements d'intérêts sur nos facilités d'emprunt et les dépenses d'investissement visant à maintenir la performance opérationnelle de nos actifs de stockage.

Nous nous attendons à ce que les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et la capacité disponible en vertu de nos facilités de crédit disponibles (et d'autres sources de crédit prévues) soient suffisants pour répondre à nos besoins de trésorerie significatifs au cours des 12 prochains mois. Ces exigences comprennent les variations du fonds de roulement, les obligations au titre du service de la dette, les dépenses d'investissement prévues, les paiements de dividendes et les paiements de loyers en trésorerie.

Le 15 octobre 2025, nous avons obtenu la facilité de crédit renouvelable pour accroître les liquidités et remplacer la facilité de crédit adossée alors existante. En vertu de la facilité de crédit renouvelable, les emprunteurs sont Rockpoint et certaines filiales de la société en exploitation Swan. Les montants prélevés à ce jour en vertu de la facilité de crédit renouvelable l'ont été par les filiales de la société en exploitation Swan pour financer les exigences de l'Entreprise, et nous prévoyons que la plupart des prélèvements continueront d'être effectués par des filiales de la société en exploitation Swan. Les coûts liés aux emprunts des filiales de la société en exploitation Swan en vertu de la facilité de crédit renouvelable seront pris en charge par Rockpoint et Brookfield au prorata de leur participation respective dans la société en exploitation Swan et l'Entreprise. Rockpoint prévoit que ses futurs emprunts distincts en vertu de la facilité de crédit renouvelable visant à régler les exigences et les frais administratifs distincts seront relativement minimes.

La facilité de crédit renouvelable est assortie d'un engagement total disponible de 350,0 M\$, y compris une sous-limite sous forme de lettres de crédit de 175,0 M\$, et arrivera à échéance le 15 octobre 2030. Les prélèvements sur la facilité de crédit renouvelable pourront être libellés en dollars américains ou en dollars canadiens et, à notre demande et sous réserve du consentement du prêteur, en d'autres monnaies. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux variable qui, dans le cas des prélèvements en dollars américains, peut être basé soit sur un taux de base, soit sur le taux SOFR et, dans le cas des prélèvements en dollars canadiens, peut être basé soit sur le taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA ») à terme, soit sur le taux préférentiel canadien, soit sur le taux CORRA composé quotidiennement, et les intérêts s'accumulent au taux de référence applicable majoré d'une marge applicable déterminée en fonction d'une grille de prix selon la notation de Rockpoint Gas Storage Partners LP (ou celle de Rockpoint). Les commissions d'engagement et de lettres de crédit habituelles sont à payer en vertu de la facilité de crédit renouvelable.

Le 15 octobre 2025, des prélèvements initiaux de 55,0 M\$ sur la facilité de crédit renouvelable ainsi que les fonds en caisse ont été utilisés pour rembourser les prélèvements en trésorerie alors impayés de 55,8 M\$ sur la facilité de crédit adossée. Le même jour, des lettres de crédit émises d'un montant de 37,2 M\$ ont également été transférées de la facilité de crédit adossée à la facilité de crédit renouvelable. Immédiatement après ces transferts, l'Entreprise a conclu une entente de résiliation avec l'agent de la facilité de crédit adossée, et toutes les obligations aux termes de cette facilité ont été réglées. La facilité de crédit renouvelable sert actuellement à émettre des lettres de crédit, ainsi qu'à financer le fonds de roulement, les dépenses d'investissement et d'autres initiatives générales.

La facilité de crédit renouvelable exige le maintien d'un ratio du total de la dette nette consolidée sur le BAIIA consolidé (défini dans la facilité de crédit renouvelable) d'au plus 5,00 sur 1,00, lequel est vérifié à la fin de chaque trimestre à compter du trimestre clos le 31 décembre 2025. Au 31 décembre 2025, le ratio du total de la dette nette consolidée sur le BAIIA consolidé était de 3,13 sur 1,00.

Le 14 octobre 2025, AECO a financé le remboursement du solde alors impayé de 9,4 M\$ (13,2 M\$ CA) de la facilité de crédit de Warwick, qui était une convention de crédit renouvelable d'un montant maximal de 37,5 M\$ CA. Par la suite, WGS LP a reçu du prêteur une libération et une décharge à l'égard de la facilité.

En ce qui a trait à l'emprunt à terme échéant en 2031, le 24 octobre 2025, afin de réduire son exposition aux taux d'intérêt variables fondés sur le taux SOFR, l'Entreprise a conclu des swaps de taux d'intérêt qui regroupent les swaps de taux d'intérêt précédents qui couvraient un montant en capital de 900,0 M\$ jusqu'en septembre 2026. Le taux arrêté selon les contrats mis à jour est un taux SOFR pondéré de 3,40 % et, compte tenu d'une entente de refixation du taux subséquente décrite ci-dessous, est en fait un taux global de 5,90 % pour les emprunts basés sur le taux SOFR, sur le capital emprunté prévu résiduel, dont l'estimation correspond au solde du capital impayé à la date des transactions de couverture révisées, moins les remboursements de capital obligatoires sur la durée restante de l'emprunt. Tous les emprunts futurs devraient être prélevés selon les modalités du taux SOFR de trois mois.

Avec prise d'effet le 29 octobre 2025, conformément à la convention relative à l'emprunt à terme régissant l'emprunt à terme échéant en 2031 (la « convention relative à l'emprunt à terme »), l'Entreprise et ses créanciers ont refixé le taux de l'emprunt à terme échéant en 2031 afin de réduire le taux d'intérêt des emprunts au taux SOFR pour le faire passer du taux SOFR majoré de 3,00 % au taux SOFR majoré de 2,50 %, et de réduire le taux d'intérêt des emprunts au taux de base pour le faire passer du taux de base applicable de la banque majoré de 2,00 % au taux de base applicable de la banque majoré de 1,50 %.

À la même date que celle de la refixation du taux, nous avons également apporté des modifications à l'emprunt à terme échéant en 2031 qui ont modifié les conditions de remboursement anticipé des flux de trésorerie excédentaires. Auparavant, si le capital emprunté impayé de la dette de premier rang, déduction faite de la trésorerie non soumise à restrictions, par rapport au BAIIA consolidé (défini dans la convention relative à l'emprunt à terme) (le « ratio d'endettement net de premier rang ») était supérieur à 4,50 sur 1,00 pour un exercice donné, nous étions tenus, sous réserve de certaines autres conditions, de rembourser par anticipation l'emprunt à terme échéant en 2031 au moyen de 75,0 % des flux de trésorerie en excédent du montant le plus élevé entre 63,1 M\$ et 25,0 % du BAIIA consolidé comme il est défini dans la convention relative à l'emprunt à terme échéant en 2031, cette proportion diminuant à 50,0 %, à 25,0 % et à 0,0 % des flux de trésorerie excédentaires si le ratio d'endettement net de premier rang était inférieur ou égal à 4,50, à 4,00 et à 3,50, respectivement, sur 1,00 pour cet exercice. Les modifications changent les conditions de telle sorte que si le ratio d'endettement net de premier rang est supérieur à 4,50 sur 1,00 pour un exercice donné, nous sommes tenus, sous réserve de certaines autres conditions, de rembourser par anticipation l'emprunt à terme échéant en 2031 au moyen de 50,0 % des flux de trésorerie en excédent du montant le plus élevé entre 63,1 M\$ et 25,0 % du BAIIA consolidé comme il est défini dans la convention relative à l'emprunt à terme échéant en 2031, cette proportion diminuant à 25,0 % et à 0,0 % des flux de trésorerie excédentaires si le ratio d'endettement net de premier rang est inférieur ou égal à 4,50 et à 4,00, respectivement, sur 1,00. Ce changement ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les flux de trésorerie liés à l'emprunt à terme échéant en 2031, mais il offre une plus grande souplesse à l'Entreprise dans la gestion de sa structure du capital. Au 31 décembre 2025, le ratio d'endettement net de premier rang était de 3,13 sur 1,00.

L'emprunt à terme échéant en 2031 exige le maintien d'un ratio du BAIIA consolidé (défini dans la convention relative à l'emprunt à terme), sur la somme de certaines charges d'intérêts et de certains paiements de capital prévus (le « ratio de couverture du service de la dette ») d'au moins 1,10 sur 1,00, lequel est vérifié trimestriellement. Les chiffres utilisés pour calculer le BAIIA consolidé et le ratio de couverture du service de la dette sont tirés des données de l'Entreprise. Au 31 décembre 2025, le ratio de couverture du service de la dette était de 4,05 sur 1,00.

Obligations et engagements contractuels

Le tableau suivant présente un sommaire des obligations contractuelles de l'Entreprise au 31 décembre 2025.

(en M\$ US)	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dette	1 242,5 \$	12,5 \$	25,0 \$	30,0 \$	1 175,0 \$
Intérêt sur la dette	413,5	74,3	146,2	142,9	50,1
Obligations locatives	337,4	8,7	16,8	17,6	294,3
Obligations liées au stockage de gaz	15,1	1,4	3,0	10,7	—
Obligations de démantèlement	256,4	—	0,7	—	255,7
Obligations d'achat ¹	159,6	126,5	33,1	—	—
Autres ²	76,5	60,7	13,3	2,5	—
Total	2 501,0 \$	284,1 \$	238,1 \$	203,7 \$	1 775,1 \$

Notes :

1. Notre Entreprise couvre économiquement la quasi-totalité de ses achats de gaz naturel au moyen d'obligations de ventes à terme.
2. Le poste Autres comprend les dettes fournisseurs et charges à payer qui ne sont pas incluses dans les catégories distinctes ci-dessus, les coûts engagés au titre des services de stockage de gaz, les obligations au titre de la rémunération et les coûts de transport liés aux contrats fermes de stockage.

Au 31 décembre 2025, la dette de l'Entreprise comprenait la facilité de crédit renouvelable et l'emprunt à terme échéant en 2031.

L'emprunt à terme échéant en 2031 porte intérêt à un taux variable qui correspond soit à un taux de base majoré d'une marge applicable égale à 1,50 % ou, à notre gré, au taux SOFR majoré d'une marge applicable égale à 2,50 %. Au 31 décembre 2025, l'exposition au risque de taux d'intérêt variable sur l'emprunt à terme échéant en 2031 était entièrement couverte au moyen de swaps de taux d'intérêt. Le taux fixe moyen pondéré, en tenant compte des swaps de taux d'intérêt sur la tranche couverte, était de 5,90 %. Se reporter à « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché – Risque de taux d'intérêt » et à « Situation de trésorerie et sources de financement ».

Notre Entreprise a conclu des contrats de location à long terme principalement liés à l'utilisation des terres en surface et du sous-sol dans l'ensemble de nos installations de stockage de gaz naturel en Amérique du Nord. Ces obligations locatives correspondent aux paiements contractuels en trésorerie requis pour respecter les modalités du contrat de location. Au 31 décembre 2025, l'obligation locative actualisée totale se chiffrait à 100,4 M\$ (31 mars 2025 – 108,8 M\$), dont une tranche de 92,0 M\$ (31 mars 2025 – 99,7 M\$) était classée comme étant à long terme conformément aux modalités du contrat de location.

Les obligations de démantèlement de l'Entreprise ont trait à l'obturation et à la fermeture de ses puits et au démantèlement de nos installations de stockage à la fin de leur durée d'utilité estimative. Au 31 décembre 2025, les flux de trésorerie non actualisés estimatifs nécessaires au règlement des obligations de démantèlement se chiffraient à environ 256,4 M\$ (31 mars 2025 – 258,2 M\$). Au 31 décembre 2025, le calendrier de paiement prévu pour le règlement des obligations était de 54,0 ans, en plus de certaines obligations liées à l'abandon de puits à court terme et autres.

Les obligations d'achat comprennent les engagements sur marchandises à terme liés aux achats futurs de stocks de gaz naturel et de gaz coussin. Étant donné que nous couvrons économiquement la quasi-totalité des achats de gaz naturel de notre Entreprise, des ventes à terme compensent ces engagements, qui comprennent des ventes futures de certains stocks existants.

En vertu d'une convention de crédit conclue par BIF II Finco Borrower (Bermuda) L.P., un membre du groupe de Brookfield Infrastructure, pour un montant maximal de 175,0 M\$, la société en exploitation Swan était conjointement et solidairement responsable à titre de garant des obligations d'autres emprunteurs membres du groupe aux termes de la facilité. Aucun montant n'a été appelé en vertu de la garantie et celle-ci a été résiliée le 26 septembre 2025.

Résultats d'exploitation et résultats financiers de Rockpoint Gas Storage Inc.

Actifs et passifs

Le principal actif de Rockpoint est son placement dans l'Entreprise, dont la valeur s'établissait à 935,1 M\$ au 31 décembre 2025. Ce montant correspond aux coûts d'acquisition historiques de 907,1 M\$ qui ont été engagés le 15 octobre 2025, lesquels comprenaient une contrepartie en trésorerie de 504,6 M\$, des actions émises d'une valeur de 377,4 M\$ et un montant de 25,1 M\$ lié aux passifs d'impôt différé initiaux comptabilisés, ainsi qu'à la quote-part du bénéfice net et des autres éléments du résultat global depuis cette date totalisant 28,0 M\$.

Au 31 décembre 2025, la Société avait également sous son contrôle un montant en trésorerie de 29,3 M\$ retenu à des fins fiscales au nom de certains membres du groupe de Brookfield relativement à l'acquisition de l'Entreprise. Le montant détenu est entièrement contrebalancé par l'obligation des parties liées de libérer de la trésorerie une fois reçues les autorisations des autorités fiscales.

Au 31 décembre 2025, la Société avait un montant à payer de 11,7 M\$ relativement à une avance en trésorerie qu'elle a reçue de l'Entreprise et en contrepartie de laquelle elle a fourni un billet ne portant pas intérêt exigible à vue.

Résultats d'exploitation

Le tableau suivant présente les résultats d'exploitation de Rockpoint Gas Storage Inc. pour le trimestre clos le 31 décembre 2025 et pour la période ouverte le 28 juillet 2025 et close le 31 décembre 2025.

(en M\$ US)	Trimestre clos le 31 décembre 2025	Du 28 juillet au 31 décembre 2025
PRODUITS (CHARGES)		
Quote-part du bénéfice des entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	27,5 \$	27,5 \$
Frais généraux et administratifs	(0,7)	(0,7)
Profits de change	3,4	3,4
BÉNÉFICE AVANT IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	30,2	30,2
Charge d'impôt		
Exigible	0,6	0,6
Différé	4,5	4,5
BÉNÉFICE NET	25,1 \$	25,1 \$

Le 15 octobre 2025, la Société a conclu l'acquisition d'une participation de 40 % dans l'Entreprise. Se reporter à « Transactions importantes ». Avant cette date, la Société n'avait aucun actif ni passif important et n'avait conclu aucune transaction significative. Par conséquent, il n'y a aucune différence significative entre les activités d'exploitation du trimestre clos le 31 décembre 2025 et celles de la période ouverte le 28 juillet 2025 et close le 31 décembre 2025.

Quote-part du bénéfice des entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence

La quote-part du bénéfice des entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence comprend le bénéfice net généré par la participation de la Société dans l'Entreprise. Un bénéfice de 27,5 M\$ a été comptabilisé entre le 15 octobre 2025 et le 31 décembre 2025, ce qui représente une quote-part de 40 % du bénéfice net généré par l'Entreprise au cours de cette période. Dans le cadre du calcul du bénéfice comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, le bénéfice de l'Entreprise a été ajusté pour tenir compte de certains écarts de juste valeur sous-jacents qui existaient au jour de l'acquisition du placement.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs comprennent les honoraires de gestion facturés par une filiale de la société en exploitation Swan pour certains services généraux, les coûts liés à la rémunération des membres du conseil d'administration et divers frais administratifs.

Profits de change

Les profits de change de 3,4 M\$ découlent principalement du règlement d'un montant à payer à Brookfield relativement à l'achat de la participation de 40 % dans l'Entreprise. Le montant à payer était libellé en dollars américains, mais il a finalement été payé en dollars canadiens mobilisés dans le cadre du placement.

Charge d'impôt

La charge d'impôt exigible de 0,6 M\$ est principalement attribuable au profit de change réalisé. La charge d'impôt différé de 4,5 M\$ est principalement attribuable aux différences temporaires entre la valeur fiscale et la valeur comptable des immobilisations corporelles comprises dans les entités fiscales intermédiaires de l'Entreprise.

Flux de trésorerie de la Société

Le tableau suivant présente un sommaire des flux de trésorerie de Rockpoint Gas Storage Inc. pour les périodes indiquées.

(en M\$ US)	Trimestre clos le 31 décembre 2025	Du 28 juillet au 31 décembre 2025
Sommaire des tableaux des flux de trésorerie		
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	— \$	— \$
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(501,2)	(501,2)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	501,2	501,2

Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation

La Société n'a pas enregistré d'entrées ou de sorties de trésorerie importantes liées aux activités d'exploitation. Une petite partie des transactions en trésorerie totalisant moins de 0,1 M\$ ont été payées en son nom par une filiale de la société en exploitation Swan.

Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement

À titre de contrepartie partielle dans le cadre de l'acquisition d'une participation de 40 % dans l'Entreprise, Rockpoint a versé à Brookfield la trésorerie en dollars canadiens générée par le placement, dont la valeur était de 501,2 M\$ à la date de transaction, soit le 15 octobre 2025. La contrepartie autre qu'en trésorerie a été versée sous forme d'actions de catégorie A.

Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement

Le 15 octobre 2025, la Société a mobilisé des capitaux dans le cadre de son premier appel public à l'épargne visant des actions de catégorie A d'une valeur totalisant 501,2 M\$. La Société a également reçu une avance de l'Entreprise totalisant 11,7 M\$ qui a ensuite été utilisée pour payer une distribution aux détenteurs d'actions ordinaires de catégorie A.

Données sur les actions en circulation de Rockpoint Storage Inc.

Les statuts constitutifs de la Société ont été modifiés le 17 septembre 2025 (les « statuts »), de sorte que les actions suivantes soient autorisées : i) un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A; ii) un nombre illimité d'actions de catégorie B; et iii) un nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries.

Les porteurs d'actions de catégorie A ont le droit d'exprimer une voix par action de catégorie A détenue à toutes les assemblées des actionnaires de la Société, sauf les assemblées auxquelles, ou pour les questions sur lesquelles, seuls les porteurs d'une autre catégorie d'actions ont le droit de voter séparément en tant que catégorie en vertu des statuts ou de la loi, de recevoir les dividendes ou les distributions déclarés par le conseil d'administration de la Société et, en cas de liquidation ou de dissolution de cette dernière, de recevoir une quote-part du reliquat de l'actif net.

Les porteurs d'actions de catégorie B ont le droit d'exprimer une voix par action de catégorie B détenue à toutes les assemblées des actionnaires de la Société, sauf les assemblées auxquelles, ou pour les questions sur lesquelles, seuls les porteurs d'une autre catégorie d'actions ont le droit de voter séparément en tant que catégorie en vertu des statuts ou de la loi. Les porteurs d'actions de catégorie B n'ont droit à aucun dividende ni à aucune autre distribution, sauf les dividendes payables en actions de catégorie B, auquel cas la Société est tenue d'émettre ou de distribuer des actions de catégorie A selon des modalités essentiellement similaires et dans la même proportion. En cas de liquidation ou de dissolution de la Société, les porteurs des actions de catégorie B ont le droit de recevoir un montant équivalent à 0,000001 \$ CA par action de catégorie B.

À moins que les statuts ou la loi ne l'exigent autrement, les porteurs d'actions de catégorie A et d'actions de catégorie B votent ensemble comme une seule catégorie.

Les actions privilégiées peuvent être émises en différentes séries par le conseil d'administration de la Société, lequel détermine la désignation, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions rattachés aux actions privilégiées de chaque série. Les actions privilégiées de chaque série sont de rang égal en ce qui a trait au paiement de dividendes ou de distributions et en cas de liquidation ou de dissolution de la Société, et elles sont de rang supérieur aux actions de catégorie A et aux actions de catégorie B à l'égard de ces événements. La Société n'a émis aucune action privilégiée.

Le 28 juillet 2025, dans le cadre de sa constitution en société par actions, la Société a émis une action ordinaire à l'intention de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc., pour une contrepartie symbolique (0,01 \$). Cette action a été annulée parallèlement à la modification des statuts le 17 septembre 2025, et une action de catégorie A a été émise en faveur de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc.

Le 15 octobre 2025, la Société a conclu son premier appel public à l'épargne et a émis 32 000 000 d'actions de catégorie A. La Société a également émis 21 200 000 actions de catégorie A additionnelles à l'intention de Brookfield lorsqu'elle a acheté sa participation dans l'Entreprise. Des 21 200 000 actions de catégorie A susmentionnées, 4 800 000 ont été vendues dans le public dans le cadre de l'exercice de l'option de surallocation de Brookfield.

Parallèlement à la clôture du placement, l'unique action de catégorie A détenue par Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. a été annulée.

Le 15 octobre 2025, parallèlement au placement, la Société a émis 79 800 000 actions de catégorie B à l'intention de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. pour une contrepartie symbolique afin d'aligner le bloc de droits de vote de Brookfield Infrastructure Holdings (Canada) Inc. et certains membres de son groupe à l'égard de la Société sur sa participation économique dans la société en exploitation Swan et la société en exploitation BIF.

Au 31 décembre 2025, en ce qui concerne la Société, i) 53 200 000 actions de catégorie A étaient en circulation (dont 36 800 000 étaient détenues par le public et 16 400 000 étaient détenues par Brookfield); ii) 79 800 000 actions de catégorie B étaient en circulation (toutes détenues par Brookfield); et iii) 132 844 options sur actions dont les droits n'ont pas été acquis étaient en circulation. Au moment de l'acquisition des droits, chaque option peut être exercée pour une action de catégorie A.

Au 9 février 2026, il y avait i) 53 200 000 actions de catégorie A en circulation; ii) 79 800 000 actions de catégorie B en circulation; et iii) 132 844 options sur actions dont les droits n'ont pas été acquis en circulation.

Des dividendes sur actions de catégorie A sont payables si le conseil d'administration de Rockpoint en déclare, au moment et à la date indiqués. La déclaration, le paiement, le montant et la fréquence des dividendes sur actions de catégorie A sont à la discrétion du conseil d'administration de la Société, qui tient compte, entre autres choses, du calendrier et du montant des distributions déclarées et payées par les dirigeants à la Société, de la conjoncture économique, des charges, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des liquidités, des bénéfices, des projections, des exigences juridiques et des restrictions des conventions régissant la dette de la Société, y compris ses facilités de crédit.

Le 5 novembre 2025, le conseil d'administration de Rockpoint a déclaré le premier dividende trimestriel de 0,22 \$ par action de catégorie A, qui a été versé le 31 décembre 2025 aux porteurs d'actions de catégorie A inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 2025.

Le 9 février 2026, le conseil d'administration de Rockpoint a approuvé un dividende trimestriel de 0,22 \$ par action de catégorie A, qui est payable le 31 mars 2026 aux porteurs d'actions de catégorie A inscrits à la fermeture des bureaux le 16 mars 2026.

Arrangements hors bilan

À l'heure actuelle, ni la Société ni l'Entreprise n'a d'arrangement hors bilan ni aucune relation avec des entités non consolidées ou des partenariats financiers, y compris des entités (parfois appelées « entités de financement structuré » ou « entités ad hoc ») créées dans le but de faciliter des arrangements hors bilan ou à d'autres fins contractuelles, précises ou limitées, et ni la Société ni l'Entreprise n'en avait au cours des périodes de neuf mois closes les 31 décembre 2025 et 2024.

Transactions entre parties liées

Brookfield a conclu et conclura un certain nombre de transactions entre parties liées avec Rockpoint et l'Entreprise. Se reporter à la note 10 des états financiers intermédiaires résumés non audités de Rockpoint au 31 décembre 2025 et pour le trimestre clos à cette date et pour la période ouverte le 28 juillet 2025 et close le 31 décembre 2025 et à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de l'Entreprise au 31 décembre 2025 et pour les trimestres et les périodes de neuf mois clos les 31 décembre 2025 et 2024.

Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché

Nous sommes exposés aux risques de marché dans le cours normal des activités. Le risque de marché représente le risque de perte susceptible d'avoir une incidence sur notre situation financière en raison de variations défavorables des prix et des taux sur les marchés financiers. Notre exposition au risque de marché découle principalement des fluctuations des taux d'intérêt, des prix des marchandises, de l'inflation et du crédit.

Risque de taux d'intérêt

Dans la mesure où il est économique de le faire, notre Entreprise conclut des swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque lié aux taux d'intérêt variables. Nous utilisons des dérivés pour gérer ou maintenir notre exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, étant donné que les prélèvements sur l'emprunt à terme échéant en 2031 sont indexés sur le taux SOFR. Par l'intermédiaire des prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable, nous sommes exposés aux fluctuations des taux d'intérêt relativement à nos emprunts basés sur le taux préférentiel en dollars américains et sur le taux SOFR et, en ce qui a trait aux emprunts libellés en dollars canadiens, le cas échéant, sur le taux CORRA, sur le taux préférentiel canadien et sur le taux CORRA composé quotidiennement.

Notre Entreprise a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié à l'emprunt à terme échéant en 2031. Avec prise d'effet le 24 octobre 2025, nous avons obtenu un taux SOFR arrêté pondéré de 3,40 %, soit en fait un taux global de 5,90 % pour les emprunts basés sur le taux SOFR, sur la totalité du capital emprunté prévu résiduel, en fonction du solde du capital impayé à la date des transactions de couverture révisées, moins les remboursements de capital obligatoires requis sur la durée de l'emprunt qui sont prélevés selon les modalités du taux SOFR de trois mois.

Au 31 décembre 2025, nous avons prélevé un montant de 5,0 M\$ sur notre facilité de crédit renouvelable. En fonction de ce solde impayé, une variation de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence annualisée d'un peu moins de 0,1 M\$ sur nos charges d'intérêts.

Risque sur marchandises

En raison de nos stocks de gaz naturel et de toute exigence future visant l'achat de gaz coussin, nous sommes exposés aux risques liés aux fluctuations des prix lorsque nous achetons et vendons du gaz naturel pour des périodes futures. Afin de gérer ces risques et de réduire la variabilité des flux de trésorerie, notre Entreprise a recours à une combinaison de contrats dérivés financiers et physiques, y compris des contrats à terme de gré à gré, des contrats à terme standardisés et des swaps.

Notre Entreprise a recours à l'électricité pour faire fonctionner certains compresseurs utilisés pour injecter et soutirer du gaz naturel, et elle est également exposée aux risques liés aux variations du prix de l'électricité. Pour gérer ces risques et réduire la variabilité des flux de trésorerie, nous avons recours à des swaps pour couvrir le prix de l'électricité.

Le tableau suivant présente les volumes de stocks couverts économiquement au 31 décembre 2025 et au 31 mars 2025.

(en millions de Dth ¹ , sauf indication contraire)	Au 31 décembre	Au 31 mars
	2025	2025
Contrats à terme de gré à gré	0,1	0,2
Contrats à terme normalisés	29,9	12,2
Total des stocks couverts	30,0	12,4
Total des stocks	30,0	12,4
Pourcentage des stocks couverts	100 %	100 %

Note :

1. Dth désigne une unité d'énergie correspondant à un million d'unités thermiques britanniques.

Afin de limiter l'exposition au risque de prix du gaz naturel, nous achetons et vendons des stocks de gaz naturel et concluons parallèlement des contrats dérivés couvrant les volumes. Au 31 décembre 2025 et au 31 mars 2025, des stocks de gaz naturel de 30,0 millions de Dth et de 12,4 millions de Dth, respectivement, étaient à peu près intégralement couverts par des contrats financiers.

Autres facteurs de risque

D'autres risques qui pourraient avoir une incidence sur la Société et l'Entreprise sont décrits dans le prospectus, dont un exemplaire est disponible sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Actifs et passifs liés à la gestion des risques

Le tableau suivant présente un sommaire des profits nets et des pertes nettes réalisés et latents sur les instruments financiers dérivés de l'Entreprise.

(en M\$ US)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre		31 décembre	
	2025	2024	2025	2024
Contrats d'énergie	39,1 \$	29,6 \$	49,8 \$	25,6 \$
Swaps de taux d'intérêt	1,9	1,1	5,9	2,4
Contrats de change	(0,2)	0,5	(0,4)	0,7
Profits nets réalisés	40,8 \$	31,2 \$	55,3 \$	28,7 \$
Contrats d'énergie	12,0 \$	(4,5) \$	20,2 \$	2,8 \$
Obligations liées au stockage de gaz	0,5	(0,8)	3,1	1,6
Swaps de taux d'intérêt	4,0	11,2	0,9	6,2
Contrats de change	(0,4)	0,6	(0,3)	0,4
Profits nets latents	16,1 \$	6,5 \$	23,9 \$	11,0 \$

Les actifs et passifs financiers de l'Entreprise sont comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente. Les principales données d'entrée utilisées dans l'évaluation de nos actifs et passifs liés à l'énergie comprennent les informations précises sur les transactions, telles que les volumes notionnels, les prix contractuels et les modalités des contrats, ainsi que les prix du marché à terme et les écarts de base pour le gaz naturel obtenu de tiers fournisseurs de services (habituellement la New York Mercantile Exchange ou NYMEX). Pour évaluer nos swaps de taux d'intérêt, nous avons utilisé les données du marché à terme pour les emprunts au taux SOFR de trois mois auprès de tiers fournisseurs de services bancaires. La valeur de nos swaps de change est calculée en fonction des données publiées par la Banque du Canada.

Estimations et méthodes comptables significatives et changements de méthodes comptables

Méthodes comptables significatives de l'Entreprise :

Estimations et hypothèses comptables critiques

Pour préparer les états financiers intermédiaires et les états financiers annuels, nous devons faire des estimations et établir des hypothèses qui influent sur le montant et le calendrier de comptabilisation des actifs, des passifs, des produits et des charges, puisque la détermination de ces éléments peut dépendre d'événements futurs. Les estimations importantes faites par la direction comprennent : la juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers, l'évaluation des ajustements des stocks, du goodwill et des autres actifs à long terme, l'impôt sur le résultat, la migration du gaz coussin, les provisions pour obligations de démantèlement, les obligations liées au stockage de gaz et la comptabilisation des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation. Pour établir ces estimations, la direction a recours à l'information la plus récente et exerce consciencieusement son jugement. Bien que la direction soit d'avis que les présents états financiers intermédiaires et les états financiers annuels ont été préparés en respectant les seuils d'importance relative ainsi que le cadre des informations significatives sur les méthodes comptables résumées ci-après, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Changements de méthodes comptables

Outre l'introduction d'une politique relative à la rémunération fondée sur des actions, aucun changement important n'a été apporté, au cours de la période de neuf mois close le 31 décembre 2025, aux méthodes comptables critiques de l'Entreprise qui sont décrites dans le prospectus, dont un exemplaire est disponible sur le profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Méthodes comptables adoptées récemment

Nous avons appliqué, pour la première fois, certaines méthodes comptables qui sont devenues applicables à l'Entreprise au cours du trimestre clos le 31 décembre 2025. L'incidence de ces méthodes comptables se présente comme suit :

Rémunération fondée sur des actions

L'Entreprise, de concert avec Rockpoint, a adopté des régimes de rémunération incitative qui permettent des attributions de rémunération fondée sur des actions à des administrateurs, dirigeants et employés clés. Ces régimes de rémunération incitative prévoient des attributions i) d'unités d'actions liées à la performance dont les droits sont acquis si certaines conditions de performance spécifiées sont remplies (les « UAP »); ii) d'unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis si certaines conditions liées au temps sont remplies (les « UAR »); et iii) d'options sur actions dont les droits sont acquis à raison de 20 % à chacun des cinq premiers anniversaires de la date d'attribution.

L'Entreprise évalue tous les biens et services reçus en échange d'attributions de droits à des paiements fondés sur des actions à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur des biens et services ne peut être déterminée directement, elle est estimée au moyen d'un modèle d'évaluation des options approprié. Dans le cas des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions pour les employés, la juste valeur est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, laquelle est calculée à la date d'attribution. La valeur de ces régimes est établie en fonction des actions de catégorie A émises par Rockpoint qui sont négociées sur le marché.

Au gré de Rockpoint, les UPA et les URA dont les droits sont acquis peuvent être réglées par la remise de trésorerie, d'actions ordinaires de catégorie A ou d'une combinaison des deux. Lorsque Rockpoint ou les entités participantes de l'Entreprise ont l'intention de régler en trésorerie la rémunération liée aux UAP ou aux UAR, une charge et un passif correspondants équivalents à la juste valeur de la rémunération sont comptabilisés. Les options sur actions sont classées comme étant réglées en instruments de capitaux propres.

La juste valeur des options sur actions est déterminée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Les principales données d'entrée utilisées dans ce modèle comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice, la durée moyenne pondérée des options sur actions, la volatilité attendue du cours de l'action de Rockpoint, ainsi que la volatilité du cours de l'action de sociétés comparables qui exercent des activités liées au gaz naturel du secteur médian, un rendement en dividende estimatif, les déchéances attendues et un taux sans risque lié aux taux de la Banque du Canada. La charge qui en découle est comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits, en fonction du nombre estimatif d'options sur actions dont l'acquisition des droits est attendue. Dans le cas des options sur actions assorties de conditions d'acquisition graduelle des droits, la charge est répartie sur les périodes d'acquisition des droits pertinentes, et une augmentation correspondante des capitaux propres est comptabilisée.

Méthodes comptables futures

a) IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. IFRS 18 vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation de catégories distinctes et de sous-totaux définis pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement dans l'état du résultat net ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes de regroupement et de ventilation des informations. L'Entreprise détermine actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur ses états financiers.

b) Modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications comprennent de nouvelles exigences, dont des éclaircissements quant à la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, et prévoient une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'application anticipée est permise. L'Entreprise détermine actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

Méthodes comptables significatives de Rockpoint Gas Storage Inc.

À la suite de l'acquisition de sa quote-part des sociétés en exploitation, Rockpoint a récemment adopté certaines méthodes comptables. Ces méthodes sont décrites ci-dessous.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et, le cas échéant, les placements à court terme dont l'échéance initiale est égale ou inférieure à trois mois.

Trésorerie soumise à restrictions

La trésorerie soumise à restrictions représente la trésorerie et les équivalents de trésorerie qui ne sont pas disponibles aux fins de distribution ou d'utilisation dans le cours normal des activités en raison de restrictions contractuelles ou autres.

Placements mis en équivalence

La méthode de la mise en équivalence est utilisée lorsque la Société peut exercer une influence notable sur une entité émettrice. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques. Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour prendre en compte la quote-part de la Société du résultat net de l'entité émettrice, moins les distributions reçues.

Dépréciation des actifs à long terme

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation de sa participation nette dans une entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Cette évaluation inclut un examen des facteurs internes et externes liés à la participation sous-jacente, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, les changements survenus dans l'environnement technologique, économique ou juridique dans lequel une entreprise associée exerce ses activités, les changements structurels observés dans le secteur, les variations du niveau de la demande, les dommages physiques et l'obsolescence découlant des changements technologiques. Au besoin, la valeur comptable totale d'un placement mis en équivalence (y compris le goodwill) est soumise à des tests de dépréciation en tant qu'actif unique, en comparant sa valeur recouvrable (à savoir la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de sortie) avec sa valeur comptable. Une perte de valeur comptabilisée à l'égard d'un placement mis en équivalence n'est pas affectée aux éléments d'actif (y compris le goodwill) faisant partie de la valeur comptable du placement. Si un test de dépréciation ultérieur met en évidence une reprise de perte de valeur, toute perte précédemment comptabilisée fait l'objet d'une reprise au moindre de l'estimation révisée de la valeur et de la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Conversion des devises

La monnaie de présentation des états financiers intermédiaires résumés non audités est le dollar américain. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères de ces entités sont convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la fin de la période. Les produits et les charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen pour la période de présentation de l'information financière. Les éléments non monétaires évalués au coût historique sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les profits et les pertes de change résultant de la conversion des états financiers sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes de change découlant des transactions monétaires libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés en résultat net pour la période.

Impôt exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigible pour la période considérée sont évalués au montant que l'on s'attend à payer aux administrations fiscales ou à recouvrer de celles-ci. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer ce montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un bénéfice imposable.

Impôt différé

L'impôt différé est évalué au moyen de l'application de la méthode du report variable aux différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de la présentation de l'information financière à la date de clôture. Les passifs d'impôt différé sont comptabilisés relativement à toutes les différences temporaires imposables, sauf dans les situations suivantes :

- lorsque le passif d'impôt différé résulte de la comptabilisation initiale du goodwill ou d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice net imposable (la perte nette fiscale);
- en ce qui concerne les différences temporaires imposables liées à des participations dans des filiales et entreprises associées et à des intérêts dans des partenariats, lorsque le moment de la résorption des différences temporaires peut être contrôlé et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles et tous les reports en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable que l'on dégagera un bénéfice imposable auquel imputer les différences temporaires déductibles. Les crédits d'impôt et les pertes fiscales non utilisés peuvent être reportés en avant, sauf dans les situations suivantes :

- lorsque l'actif d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible résulte de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice net imposable (la perte nette fiscale);

- en ce qui concerne les différences temporaires déductibles liées à des participations dans des filiales et entreprises associées et à des intérêts dans des partenariats, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable que les différences temporaires se résorberont dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable auquel les différences temporaires pourront être imputées.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable que l'on dégagera un bénéfice imposable suffisant pour permettre d'utiliser tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont estimés à chaque date de clôture, et ils sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un bénéfice imposable futur permettra de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé relatif aux éléments comptabilisés hors résultat net est comptabilisé en corrélation avec la transaction sous-jacente soit dans les autres éléments du résultat global, soit directement dans les capitaux propres.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés si nous avons un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et si l'impôt différé concerne la même entité imposable et la même administration fiscale. Les avantages d'impôt acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, mais qui ne satisfont pas aux critères de comptabilisation distincte à cette date, sont comptabilisés ultérieurement advenant de nouvelles informations relatives aux faits et circonstances. L'ajustement est soit traité comme une réduction du goodwill (le cas échéant, tant qu'il n'excède pas le goodwill) s'il a été engagé au cours de la période d'évaluation ou comptabilisé en résultat net.

Rémunération fondée sur des actions

La Société, de concert avec certaines entités participantes de l'Entreprise, a adopté des régimes incitatifs qui prévoient l'attribution d'une rémunération fondée sur des actions aux principaux administrateurs, cadres et employés. Ces régimes de rémunération incitative prévoient des attributions i) d'unités d'actions liées à la performance dont les droits sont acquis si certaines conditions de performance spécifiées sont remplies (les « UAP »); ii) d'unités d'actions restreintes dont les droits sont acquis si certaines conditions liées au temps sont remplies (les « UAR »); iii) d'unités d'actions différées (les « UAD ») dont les droits sont acquis immédiatement et; iv) d'options sur actions dont les droits sont acquis à raison de 20 % à chacun des cinq premiers anniversaires de la date d'attribution.

La Société évalue tous les biens et services reçus en échange d'attributions de droits à des paiements fondés sur des actions à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur des biens et services ne peut être déterminée directement, elle est estimée au moyen d'un modèle d'évaluation des options approprié. Dans le cas des attributions de droits à des paiements fondés sur des actions pour les employés, la juste valeur est déterminée par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués, laquelle est calculée à la date d'attribution. La valeur de ces régimes est établie en fonction des actions de catégorie A qui sont négociées sur le marché.

Au gré de la Société, les UPA et les URA dont les droits sont acquis peuvent être réglées par la remise de trésorerie, d'actions de catégorie A ou d'une combinaison des deux. Lorsque la Société ou les entités participantes de l'Entreprise ont l'intention de régler en trésorerie les UAP ou les UAR, une charge et un passif correspondants équivalents à la juste valeur de la rémunération sont comptabilisés. Les UAD doivent être réglées en trésorerie, tandis que les options sur actions sont classées comme étant réglées en instruments de capitaux propres.

La juste valeur des options sur actions est déterminée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Les principales données d'entrée utilisées dans ce modèle comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice, la durée moyenne pondérée des options sur actions, la volatilité attendue du cours de l'action de la Société, ainsi que la volatilité du cours de l'action de sociétés comparables qui exercent des activités liées au gaz naturel du secteur médian, un rendement en dividende estimatif, les déchéances attendues et un taux sans risque lié aux taux de la Banque du Canada. La charge qui en découle est comptabilisée au cours de la période d'acquisition des droits, en fonction du nombre estimatif d'options sur actions dont l'acquisition des droits est attendue. Dans le cas des options sur actions assorties de conditions d'acquisition graduelle des droits, la charge est répartie sur les périodes d'acquisition des droits pertinentes, et une augmentation correspondante des capitaux propres est comptabilisée.

Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitude relative aux estimations

Pour préparer les états financiers intermédiaires résumés non audités, la direction doit faire des estimations et établir des hypothèses qui influent sur le montant et le calendrier de comptabilisation des actifs, des passifs, des produits et des charges, puisque la détermination de ces éléments peut dépendre d'événements futurs. Les estimations importantes faites par la direction comprennent l'estimation de la juste valeur des actifs à long terme ainsi que du montant et du calendrier des actifs et des passifs d'impôt. Pour établir ces estimations, la direction a recours à l'information la plus récente et exerce consciencieusement son jugement. Bien que la direction soit d'avis que les présents états financiers intermédiaires résumés non audités ont été préparés en respectant les seuils d'importance relative ainsi que le cadre des informations significatives sur les méthodes comptables résumées ci-dessus et ci-après, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont revues périodiquement. Les révisions d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision ne touche que cette période, ou dans la période de révision et les périodes futures si la révision touche à la fois la période considérée et les périodes futures.

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, estimations et hypothèses critiques qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits et des charges qu'il n'est pas facile d'établir à partir d'autres sources, durant la période de présentation de l'information financière. Ces estimations et hypothèses connexes sont fondées sur des données historiques et sur d'autres facteurs considérés comme pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

a) Dépréciation des actifs à long terme

La Société évalue si des événements ou circonstances indiquent que la valeur comptable d'un placement mis en équivalence pourrait ne pas être recouvrable. Lorsque de tels événements ou circonstances surviennent, la direction évalue la recouvrabilité du placement en déterminant quelle valeur entre la valeur d'utilité ou la juste valeur diminuée des coûts de sortie est la plus élevée. Les projections utilisées pour calculer la valeur d'utilité tiennent compte des plans d'exploitation applicables et de la meilleure estimation par la direction de l'ensemble des conditions qui sont les plus susceptibles de se matérialiser. L'estimation par la Société de la perte de valeur d'un placement mis en équivalence comporte des incertitudes, car elle exige que la direction exerce son jugement à l'égard de la juste valeur, des coûts de sortie et de la valeur prévue découlant de l'utilisation continue des actifs sous-jacents.

b) Impôt sur le résultat

Certains placements mis en équivalence de la Société sont des entités qui ne sont pas directement imposables. La Société est responsable de l'impôt sur le résultat généré par sa quote-part du bénéfice de ces entités et présente ces montants directement dans ses états financiers.

Les placements mis en équivalence comprennent également des sociétés canadiennes imposables qui sont directement assujetties à l'impôt sur le résultat fédéral et provincial au Canada. L'incidence de cet impôt sur le résultat n'est pas directement présentée par la Société et est plutôt incluse dans la quote-part du bénéfice des entités émettrices comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La comptabilisation de l'impôt sur le résultat par la Société comporte des incertitudes intrinsèques, car elle exige une estimation du calendrier de réalisation des actifs et des passifs d'impôt, y compris la répartition du bénéfice entre les différentes entités et les différents territoires fiscaux. Elle nécessite également la formulation d'hypothèses sur les probabilités estimées quant à l'utilisation des actifs et des passifs d'impôt différé et à la détermination des expositions à l'impôt liées à nos positions fiscales.

Méthodes comptables futures

a) IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir (« IFRS 18 »)

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. IFRS 18 vise à améliorer la qualité de l'information financière en imposant la présentation de catégories distinctes et de sous-totaux définis pour les activités d'exploitation, d'investissement et de financement dans l'état du résultat net ainsi que la présentation d'informations sur les mesures de la performance définies par la direction et en introduisant de nouveaux principes de regroupement et de ventilation des informations. La Société détermine actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur ses états financiers.

b) *Modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers* : Informations à fournir

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications comprennent de nouvelles exigences, dont des éclaircissements quant à la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, et prévoient une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et l'application anticipée est permise. La Société détermine actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la Société et l'Entreprise, y compris le prospectus, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Information prospective

Le présent rapport de gestion contient de l'« information prospective » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (l'« information prospective »). L'information prospective comprend des énoncés concernant des événements, des conditions, un rendement ou des résultats possibles fondés sur les attentes, les estimations et les hypothèses actuelles de Rockpoint à l'égard d'événements ou de circonstances futurs. L'information prospective est souvent signalée par l'utilisation de termes comme « s'attendre à », « prévoir », « avoir l'intention de », « indiquer », « estimer », « croire », « prédire », « tendances », « probable » ou « éventuel » ou par des expressions similaires suggérant des événements ou des circonstances futurs.

En particulier, l'information prospective qui figure dans le présent rapport de gestion se rapporte notamment aux éléments suivants : les attentes concernant les conditions et les tendances actuelles et futures au sein du marché et les activités actuelles et futures dans le secteur; la demande d'énergie, de gaz naturel et de services de stockage de gaz, leurs prix et la volatilité de ces prix; les attentes concernant la structure du capital de la Société, y compris les déclarations concernant les flux de trésorerie futurs et la capacité d'emprunt, ainsi que la disponibilité et le caractère suffisant de ces derniers; les initiatives stratégiques et commerciales, les actifs, le positionnement sur le marché et les occasions de mise en valeur de la Société; la capacité de stockage de gaz utile future et l'augmentation des débits soutirables; les politiques internes de gestion des risques et les stratégies de gestion des risques, y compris les activités de couverture; les contrats relatifs au gaz naturel futurs et leurs modalités; les occasions de croissance et d'expansion futures, y compris le calendrier et l'échéance connexes; le resserrement structurel du marché du gaz naturel nord-américain; les futurs paiements de dividendes, y compris leur déclaration ainsi que le calendrier et le montant connexes, de même que les facteurs pouvant avoir une incidence sur ceux-ci; le caractère saisonnier des activités; et les conditions météorologiques.

L'information prospective est fondée sur divers facteurs et hypothèses formulés par la Société à la date des présentes, notamment : les attentes à l'égard de la capacité de la Société et des sociétés en exploitation à accroître leur part de marché et à réaliser les perspectives de croissance; l'offre, la demande et les prix du gaz naturel, y compris les niveaux et la volatilité connexes; les niveaux d'activité de mise en valeur de l'industrie pétrolière et gazière et la conjoncture générale des affaires, de l'économie et de l'industrie; le contexte juridique et réglementaire; la croissance, le rendement et les résultats d'exploitation prévus; la disponibilité et la fiabilité des actifs de Rockpoint; la capacité de maintenir en poste et de recruter le personnel clé; la capacité de la Société à obtenir ou à maintenir du financement selon des modalités acceptables; les prix futurs des marchandises, les taux de change, les taux d'intérêt et les taux d'imposition; l'incidence de la concurrence; les coûts d'exploitation, d'entretien et d'investissement futurs conformes aux estimations actuelles; ainsi que les conditions météorologiques et le caractère saisonnier des activités.

Rockpoint est d'avis que les facteurs et les hypothèses reflétés dans l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion sont raisonnables à la date des présentes, d'après l'information actuellement disponible. Toutefois, rien ne garantit que ces facteurs et hypothèses se révéleront exacts et que l'information prospective ne devrait pas être indûment invoquée ni interprétée comme une garantie d'événements, de conditions, de performance ou de résultats futurs. L'information prospective comporte un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Rockpoint, qui pourraient faire en sorte que les événements, les conditions, le rendement ou les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans cette information prospective. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent : des variations défavorables de l'offre, de la demande ou des prix du gaz naturel; les conditions défavorables dans l'environnement d'affaires, l'économie ou le secteur; des variations défavorables des prix des marchandises, des taux de change, des taux d'intérêt ou des taux d'imposition; les mesures ou décisions défavorables prises par des autorités gouvernementales ou réglementaires, y compris les modifications apportées aux lois, aux règlements ou aux taux de redevance, l'imposition de nouveaux droits de douane ou d'autres changements aux politiques ou

aux relations commerciales internationales, les décisions réglementaires ou les changements aux processus réglementaires; l'évolution des attentes des parties prenantes et des politiques gouvernementales en matière de durabilité, de changements climatiques et de pratiques environnementales et sociales; les résultats attendus des projets de croissance et d'autres initiatives pourraient ne pas se matérialiser dans des délais prévus ou ne jamais se matérialiser; les risques opérationnels; les fluctuations des résultats d'exploitation ou des résultats financiers, y compris les risques liés au caractère saisonnier des activités de l'Entreprise; la concurrence de concurrents existants et nouveaux; le recours à des actifs et à des services de tiers ainsi qu'à des relations et à des ententes clés; la non-exécution ou la défaillance de contreparties contractuelles; les coûts et les limites liés à la gestion des risques; les risques de crédit et de contrepartie; les risques liés aux conditions météorologiques et au climat, y compris ceux liés aux changements climatiques; les risques liés à la technologie et à la sécurité (y compris les risques liés à la cybersécurité); les risques liés à la dépendance de Rockpoint à l'égard des distributions provenant des sociétés en exploitation; les risques liés à la participation majoritaire de Brookfield dans la Société; et les autres risques, incertitudes et facteurs décrits de temps à autre dans les documents d'information publics de Rock Tech disponibles sur le profil SEDAR+ de la Société à l'adresse www.sedarplus.ca, y compris ceux décrits sous la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus.

La liste des facteurs, des hypothèses et des risques qui précède n'inclut pas toutes les hypothèses sur lesquelles pourrait se baser l'information prospective ni tous les risques qui pourraient faire en sorte que les événements, les conditions, le rendement ou les résultats réels diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans l'information prospective. L'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion reflète les attentes de la Société à la date des présentes et, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent, Rockpoint ne s'engage nullement à publier une mise à jour ou une révision de l'information prospective, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Toute l'information prospective contenue dans le présent rapport de gestion est expressément assujettie dans son intégralité à la présente mise en garde.